

## Maison de Santé de Villecomtal

PC1229809C : c'est le numéro du permis de construire relatif au bâtiment de la maison de santé qui a été déposé en mairie en début du mois de décembre. Ce projet de longue haleine entre dans sa phase de réalisation physique. Comme vous avez pu le constater sur le terrain, les premiers coups de pelle mécanique ont permis de faire les reconnaissances géotechniques nécessaires au choix des fondations. Ceci fait, le dossier de consultation des entreprises a pu être bouclé par Mme Pascale BONHOMME, architecte au Pact Arim Aveyron qui assure la maîtrise d'œuvre de cette opération, accompagnée pour la partie technique du bureau d'étude IB2M re-



simulation de l'insertion paysagère du projet — vue côté entrée

présenté par M. Arnaud MALGOUYRES.

Pour ce projet chiffré à 864000.00€ (comprenant l'achat de terrain, les honoraires des différents intervenants, les travaux, les imprévus, etc...), des aides de l'Etat, de la Région et du Conseil Général ont été sollicitées. La communauté de communes d'Estaing, Maître d'ouvrage de ce projet, financera également,

via un fond de concours, une part de cette opération.

Un pas important a été également franchi par les acteurs de la future maison de santé. En effet, une lettre d'engagement à l'adhésion et au fonctionnement de cette entité a été signée par l'ensemble des professionnels et association faisant partie du projet. Pour mémoire il s'agit de :

L'ADMR représentée par sa Présidente : Mme MARCENAC

L'UDSMA représentée par son Directeur : M. SAULES

Le cabinet de kinésithérapeutes de Sébazac représenté par Mme FALGUIERE

Le médecin de Villecomtal, M. Abderrahmane Tabet-Aoul

Grâce à cet engagement, les dossiers de demande de subventions cités ci-dessus ont pu être réputés complets afin d'être traités avec la plus grande bienveillance. Bien entendu, plus les aides seront nombreuses, moins les loyers supportés par les occupants seront élevés. Les travaux de construction de cette maison de santé devraient débuter 1<sup>er</sup> trimestre 2010. C'est donc comme convenu, début 2011 que devrait être livré le bâtiment de la maison de santé de Villecomtal, projet au combien important pour notre commune notamment dans l'évolution des conditions d'accès aux soins et aux services à la personne en milieu rural.



simulation de l'insertion paysagère du projet — vue d'ensemble

# V

## BULLETIN MUNICIPAL

# ILLECOMTAL

Numéro 16 décembre 2009

MAIRIE : 0565446021

SITE INTERNET : [www.mairie.villecomtal.fr](http://www.mairie.villecomtal.fr)



### Le mot du Maire

2009 se termine, vive 2010. Que souhaiter pour cette nouvelle année si ce n'est d'abord la santé, bonheur, prospérité même en cette période de crise.

Vient pour nous, conseil municipal, le moment propice de faire notre bilan annuel.

temps, la mairie

- Embellissement du village
- Mise en valeur du Porche, de la calade, de la maison Bazet
- Et surtout l'opération « cœur de village »

Ces opérations, prévues sur la période 2010-2011 vous seront présentées au cours de la réunion publique de printemps.

samedi 19 décembre 2009



échos de notre bastide

L'assainissement a mobilisé une grosse partie des ressources de notre petite commune, c'est la raison pour laquelle, dans ce bulletin, vous ne trouverez pas autant de nouveaux projets que par le passé. Il nous incombe maintenant d'améliorer, de valoriser le patrimoine communal existant, ce que nous envisageons au travers ce large programme :

- Mise aux normes des bâtiments communaux, dans un 1<sup>er</sup>

Le projet primordial de la maison de santé a reçu l'adhésion massive des partenaires, c'était indispensable pour la réussite de cette opération. Merci à eux d'avoir compris notre démarche et de s'impliquer maintenant à leur tour.

Au nom du conseil municipal et en mon nom propre, bonnes fêtes et bonne année à tous

Jean-François Pradalier

## Embellissement du village

Claudine Cabrolier, chargée de l'organisation des concours du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie et Eric Gayraud, responsable de la pépinière départementale de Salmiech, sont venus visiter Villecomtal pour nous conseiller en matière de fleurissement. Villecomtal a obtenu le prix d'encouragement du concours départemental du fleurissement, dans la deuxième catégorie (villages de 300 à 500 habitants). Au mois d'octobre, un plan d'ensemble d'embellissement du village a été établi pour l'année 2010. Voici les principales modifications qui viendront embellir encore davantage notre village médiéval sur les rives du Dourdou.

Avec l'approbation des associations d'anciens combattants, le monument aux morts a été nettoyé et enduit d'un produit anti mousses. Les grilles, en très mauvais état, ont été enlevées, les deux vasques ont été déplacées et le résineux arraché.

Le massif planté de rosiers au pont de la gendarmerie sera entièrement modifié. Il en sera de même de la mosaïque « Villecomtal ». Ces deux emplacements seront plantés d'arbustes, de vivaces et de plantes annuelles afin de mieux répartir le fleurissement. Au préalable, l'ensemble des massifs recevra un apport de terre végétale mélangé à du terreau et complété d'un paillage composé d'é-

corces de pins.

Le poste de refoulement situé au foirail sera dissimulé par une nouvelle haie le séparant de la route.

A droite de l'église en face l'actuel parc d'agrément, une plantation d'arbustes sera effectuée en fin d'hiver dans les espaces libres. Cette plantation composée de rosiers-cornouillers, lauriers et quelques autres variétés, sera complétée par du lierre en couvre sol afin de ne plus avoir de mauvaises herbes.

Ce travail est déjà bien avancé et se terminera en cours d'hiver. Les habitants et les personnes de passage pourront ainsi apprécier très tôt dans la saison ce nouvel effort d'embellissement.

## Noël de l'école St Joseph



L'école compte cette année 50 élèves répartis sur 3 classes. L'équipe pédagogique, stable depuis quelques

années, est composée de 3 enseignantes et de 2 aide maiternelles.

Le projet pédagogique,

reconduit pour la seconde année consécutive, porte sur l'écriture avec la nécessité d'avoir une bonne graphie pour être compris de tous ses interlocuteurs.

Ce premier trimestre s'est achevé dans la bonne humeur avec une journée de Noël. Les enfants se sont rendus à la salle des fêtes avec, le matin, la projection d'un film. Le repas de Noël (fort apprécié) a été suivi d'un quinzaine où tout le monde a gagné. Par la suite un invité d'honneur est venu distribuer de nombreux cadeaux.

# les brèves

### Vœux de la municipalité

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes le **samedi 9 janvier à partir de 18h** pour la présentation des vœux 2010. Les nouveaux arrivants sur la commune sont particulièrement attendus à cette manifestation qui se veut amicale et conviviale. Cette rencontre se terminera par le traditionnel pot de l'amitié. Ce sera l'occasion de faire le point sur les dossiers actuels et d'évoquer ceux à venir.

### Balises des sentiers pédestres

Nous avons sur le territoire communal, voire intercommunal (circuit de Servières) 3 chemins de randonnées. Celui de « Servières » fait l'objet d'un dossier de demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR). Il devrait prochainement figurer dans le topo-guide « des plus belles balades en Aveyron » sur les cantons d'Espalion et d'Estaing.

Pour les deux autres itinéraires (Château du Puech et Contensouzes), il est prévu de mettre en place, avant le printemps 2010, des mâts de signalisation supportant des plaques directionnelles. Pour cela, un devis a été demandé à l'ESAT « SEVE » à Sébazac. Accompagnés d'un élu, les agents municipaux effectueront la mise en place de cette nouvelle signalisation afin qu'elle soit prête pour la prochaine saison.

### Sonorisation du village

La sonorisation des rues du village ne donne pas entière satisfaction car l'amplitude du son est insuffisante dans les rues du cœur de village tout en étant trop forte sur l'avenue Joseph Vidal. Ceci nuit à la bonne compréhension des nombreuses annonces et informations qui sont diffusées et crée un inconfort sonore pendant les animations musicales. La municipalité a décidé de demander un devis auprès de sonorisateurs afin de pouvoir résoudre ce problème avant la saison estivale 2010.

### Aire de service pour camping car

Tout dernièrement, le conseil municipal a pris la décision d'installer près du camping "au vert Dourdou" une aire de service qui sera opérationnelle dès la saison 2010. Pour ce faire, une borne sera aménagée et des devis seront demandés auprès des entreprises de maçonneries pour la réalisation d'une dalle et la mise en place de la grille de vidange. Une conduite raccordée à l'assainissement collectif existant permettra d'évacuer le contenu des dites vidanges.

Une publicité a été publiée sur les sites internet et revues spécialisées pour informer les camping caristes de l'ouverture de ce nouveau service gratuit sur la commune de Pâques à Toussaint. En ciblant ce tourisme « nomade », nous souhaitons que cet effort consenti permettra d'étendre la période touristique profitable à l'économie du village.

### Recensement de l'agriculture 2010

Ce recensement de l'agriculture d'envergure nationale, se déroulera sur le terrain, du 1er septembre 2010 au 30

avril 2011. Il est réalisé dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union Européenne. La première phase de cette opération, dénommée **SOURCE** (Synthèse Opérationnelle des Unités Recensées par Commune et à Enquêter) consiste à établir la liste des exploitations agricoles, y compris les très petites, qu'il faudra enquêter. Elle débutera le 1er septembre 2009 et s'achèvera le 31 janvier 2010. Elle doit être validée et éventuellement complétée avec l'aide de l'interlocuteur désigné par la commune : Monsieur Christian DELLUS.

### Embauche de l'adjoint technique

Le conseil municipal a décidé de nommer stagiaire en qualité d'adjoint technique 2ème classe à mi-temps, Monsieur Vincent Joulia actuellement contractuel. Cette nomination prendra effet le 1er février 2010. Ces jours de travail seront du mardi au jeudi de 8h à 17h30 et le samedi matin de 10h à 12h à l'aire de propreté.

### Local de complément pour la Boucherie :

Trois ans après avoir été installé dans les locaux aménagés par la commune de Villecomtal, et fort du succès inhérent à la bonhomie de Régis Roques et à la qualité de ses produits, la boucherie va gagner en surface. En effet, une des caves des anciens bains douches va être aménagée en laboratoire afin de répondre aux besoins liés à l'activité de notre boucher. Les travaux d'un montant approximatif de 7000€ devraient débuter début 2010.

Réjouissons-nous de la réussite de cette installation pour l'ensemble de la population de notre commune et des communes avoisinantes, ainsi que pour Régis Roques lui-même.

### Rallye moto

Le MCV maintient l'organisation du Rallye 2010 pour la date du 16/17 Juillet. Cette date risque d'être modifiée après décision de la préfecture, le Tour de France cycliste passant à Rodez ce jour là.

### Réseau d'assainissement

Nous rappelons à l'attention de tous les propriétaires de maisons raccordées au réseau de collecte que la limite entre la partie privée et publique de l'installation d'évacuation des eaux usées est matérialisée par le coffret situé sous la chaussée et appelé tabouret siphon. En cas d'obturation, l'entretien et le débouchage incombe l'utilisateur même si ce matériel est propriété publique. Ce travail relève de la compétence d'un plombier ou d'entreprises spécialisées.

### Eclairage public

La très ancienne installation qui éclaire la traverse D904 de Villecomtal est devenue obsolète. Il devenait plus que nécessaire de procéder à sa modernisation et à sa mise aux normes. Ce sera chose faite dans le courant 2010. L'entreprise AUREJAC de St Cyprien a emporté le marché qui s'élève à 16711,50€H.T. pour la pose de 14 points d'éclairage mieux répartis. La participation du SIEDA est de 5911€.

## CALENDRIER DES ANIMATIONS

### JANVIER

**Samedi 9** à partir de 18h, vœux de la municipalité  
**Dimanche 10** à 14h30, galette du club de l'Amitié  
**Dimanche 24** à 14h30, quine du club de l'Amitié.

### FEVRIER

**Samedi 13** à 20h30, fête de la bourrée ( Rascalous )  
**Samedi 20** à 20h30, concours de belote de l'école  
**Dimanche 28** à 14h30, quine de la paroisse.

### MARS

**Samedi 6** à 20h30, quine des pompiers  
**Samedi 20** à 20h30, quine EVMP ( foot )  
**Dimanche 21** à 12h, commémoration du 19 mars ( FNACA )  
**Les dimanches 14 et 21**, élections régionales en mairie

**Samedi 27** de 14h à 17h, animation pour les personnes aidées ( ADMR ).

### AVRIL

**Samedi 10** à 20h30 et dimanche 11 à 14h30, théâtre occitan ( Rascalous )  
 Samedi 17 à 20h30, concours de belote du Foyer Rural.

### MAI

Mercredi 12 à 20h30, concours de belote du comité des fêtes.

### JUIN

Vendredi 25 à 19h30, feu de la St Jean ( école )

## Aire de propreté

Depuis le samedi 2 mai, Vincent Joulia, agent technique municipal, assure le gardiennage de l'aire de propreté à raison d'une fois par semaine, le samedi matin de 9h30 à 12h30. Nous sommes satisfaits du bon fonctionnement de ce service. Après cette période

de test nous nous apercevons que cette amplitude d'horaire ne correspond pas à un réel besoin des usagers. C'est pour cette raison qu'à compter du **samedi 2 janvier 2010**, l'aire de propreté sera ouverte de **10h à 12h**. Nous vous rappelons que les ayants droits sont

toutes les familles résidant sur la commune de Villecomtal et, pour la commune de Mouret, celles qui habitent dans un rayon d'environ 3km autour du bourg de Villecomtal. Merci de bien vouloir prendre en compte ces nouveaux horaires.

## Evolution du site internet

Tout récemment, la commission culture et patrimoine, accompagnée des personnes compétentes, s'est retrouvée pour compléter et améliorer le site internet. Ce travail devenait nécessaire après deux années de mise en ligne.

A la page « Histoire », nous avons rajouté le site et la chapelle de Servières ainsi que la copie du guide de visite du village. Un texte et une photo supplémentaires ont été insérés à propos du musée Charles Roy. Ainsi, les groupes de visiteurs pourront, s'ils le souhaitent, ajouter la visite du musée minéralogique à celle du village médiéval.

Nous veillerons à ce que « l'agenda » des manifestations ouvert à toutes les associations, y compris celles des communes voisines, soit en permanence tenu à jour.

A la page « Services » nous avons rajouté l'aire de propreté, la

bibliothèque municipale et la future aire de camping-cars qui verra son implantation près de l'entrée du camping et qui fait l'objet d'une brève dans ce bulletin.

La nouvelle galerie « Photos » sera hébergée sur **picasa**, un site spécialisé photos. Les visiteurs auront ainsi la possibilité de laisser un commentaire au bas des clichés. Cette évolution permettra de capitaliser des informations sur différents thèmes comme les anciennes écoles, les fêtes patronales...

Au chapitre « Loisirs », pour l'ensemble des chemins de randonnées, il sera noté dans le descriptif, l'historique des châteaux du Puech et de la Guizardie. Nous signalerons également le nouveau balisage prévu avec mâts et plaques directionnelles de couleur jaune.

Pour finir, à la page « Mairie » nous avons ajouté le

plan du lotissement de la Blanzagues et le détail des lots disponibles sera actualisé au grès des réservations.

A la lecture des statistiques de visite ci après, nous pouvons apprécier l'utilité de ce site.

Mois	Visiteurs différents	Visites
Jan 2009	532	739
Fév 2009	489	644
Mar 2009	679	895
Avr 2009	598	847
Mai 2009	607	795
Juin 2009	632	862
Juil 2009	747	1085
Aoû 2009	779	1139
Sep 2009	648	931
Oct 2009	542	793
Nov 2009	499	752
Déc 2009	318	487
Total	7070	9969

## Travaux sur la RD904 à Saulodes



L'aménagement de ce tronçon de route allant du hameau de Saulodes au pont de Malet était déjà prévu depuis quelques années. L'obtention tardive de l'autorisation de déconstruction de la maison Cabrit a été la cause de ce retard. Le conseil général a engagé les travaux à partir du lundi 6 juillet. Ils se sont poursuivis tout l'été avec cependant une interruption de 3 semaines durant le mois d'août. En effet, d'importants travaux ont été engagés : la démolition de la maison Cabrit, le calibrage de la chaussée, la construction des murs de soutènement, l'enfouissement des réseaux aériens dans la traversée de Saulodes. La route a été rouverte à la circulation le vendredi 9 octobre dernier.

Il faudra attendre



moins de douze foyers, il ne reste plus aujourd'hui que cinq maisons habitées. Jeanne Bras, née en 1913, l'une des doyennes de notre commune a pu suivre l'évolution de ce chantier et se dit un brin nostalgique « Avec la disparition de la maison, c'est une page qui se tourne ». C'est là qu'il y a 103 ans, naissait la mémé Cabrit. Avec son mari, couvreur comme ses deux frères, elle est montée par la suite à Paris où elle vit toujours.

Saulodes, village situé sur l'ancienne route nationale 604 qui reliait Rodez-Mur de Barrez, a maintenant un tout autre aspect et va retrouver son calme dans un environnement soigneusement restauré. Il est à noter que ces travaux ont permis de remettre en évidence la fontaine du hameau. Il ne lui restera plus qu'à lui donner une nouvelle jeunesse.

## ETAT CIVIL 2009

Naissances :  
Néant

Mariages :  
Le 22 août :  
Annick PALYART-LAMARCHE et Olivier LAURENT

Décès :  
Le 1<sup>er</sup> juin : Fernand DELAGNES

Transcription de décès :  
Le 11 février : Bruno CABRIT à Montpellier  
Le 7 avril : Jean DOURANJOU à Rodez

## URBANISME

Permis de construire 2009

Arrêté du 9 janvier : construction d'une maison d'habitation  
Arrêté du 13 janvier : restauration et extension d'un bâtiment agricole  
Arrêté du 15 janvier : construction d'un abri de piscine télescopique et démontable  
Arrêté du 20 mars : création d'un logement par surélévation de la forge  
Arrêté du 28 avril : construction d'un hangar agricole à usage de stockage matériels et fourrage  
Arrêté du 4 juin : construction d'un hangar agricole à usage de stockage matériels et fourrage

## Parc Naturel Régional de l'Aubrac

Lors de la réunion de la communauté de communes d'Estaing du 10 septembre 2009, Jean Claude ANGLARS nous apprenait que certaines communes du canton avaient été sollicitées pour faire partie du projet de périmètre du futur Parc Naturel Régional de l'Aubrac (que nous appellerons PNR de l'Aubrac pour faire plus court). Notre commune, tout comme Campuac, n'étant pas située sur le bassin versant direct du cours d'eau LOT était exclue de ce projet de périmètre d'étude qui, pour information, s'étend sur 3 départements : Aveyron, Cantal, Lozère et donc également sur 3 régions : Auvergne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.

Comme nous l'indiquait Philippe ILLIEF, ancien Directeur du PNR des Grands Causses à Millau, il faut différencier les Grands Parcs Nationaux au nombre de 7 en France des Parcs Naturels Régionaux :

Les Parcs nationaux, créés sur des territoires inhabités (sauf le Parc national des Cévennes) sont contrôlés et financés par l'Etat. Ils ont pour vocation principale la protec-

tion et la conservation d'espaces naturels fragiles. Ce sont des espaces « sanctuaires » basés sur une réglementation spécifique.

Les Parcs naturels régionaux, 45 en France, sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable. Basée sur une libre adhésion, une charte engage, pour une durée renouvelable de 12 ans, ses signataires (régions, départements, communes, ...) ainsi que l'Etat qui l'a approuvée.

Les Parcs naturels régionaux s'inscrivent dans le Développement Durable et mettent en œuvre des actions en lien avec leurs 5 missions principales :

1.- la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée des milieux

naturels et des paysages

- 2.- l'aménagement du territoire en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement .
- 3.- le développement économique en soutenant les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines.
- 4.- l'accueil, l'éducation et l'information du public. Les Parcs favorisent le contact avec la nature, sensibilisent les habitants aux problèmes environnementaux.
- 5.- l'expérimentation et la recherche. Les Parcs contribuent à des programmes de recherche et ont pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.

Forte de ces informations et pour rester dans une dynamique de solidarité et une cohérence territoriale, la commune de Villecomtal a délibéré afin d'intégrer le périmètre d'étude du projet de PNR de l'Aubrac. Cette délibération, appuyée par Monsieur le Président de la Communauté de Communes d'Estaing a été transmise aux régions porteuses du projet.

## Extension de la mairie

Dans le précédent bulletin, nous vous faisons part du projet d'aménagement de la mairie. Il s'agit de faire évoluer les locaux de manière à répondre aux besoins actuels. Ceux, parmi vous, qui sont venus faire une démarche en mairie et, dès la porte entrouverte, se sont trouvés face à une réunion, savent ce dont il s'agit.

Cela va se traduire par la construction d'une extension du bâtiment existant côté faubourg, sur la parcelle communale jouxtant les jardins privés. Ainsi nous allons disposer d'une surface bien plus confortable qui va nous permettre de recevoir le public en rez-de-

chaussée de l'extension, avec un accès facilité. Un autre accès aux personnes à mobilité réduite est prévu pour l'étage qui abritera une salle du conseil, bien plus grande, et la bibliothèque qui pourra également tenir lieu de salle de réunion confortable et accessible aux associations.

L'opération suit son cours, les dossiers de demande de subvention de ce projet estimé à 290 000€ (réfection du logement R+2 compris) sont en train d'être déposés. Nous vous dévoilerons les plans de la nouvelle mairie dès qu'ils seront validés.

## Dissimulation des réseaux de télécommunication



L'embellissement du village passe aussi par la dissimulation de tout ce qui n'est pas forcément esthétique mais combien utile, les réseaux de télécommunication. Pour cela, la commune a consenti une dépense de 6026€.

Nous avons eu l'aide du SIEDA en la personne de M. Faucher, auteur de l'étude qui portait initialement sur la rue Droite, rue Basse et la traverse D904. Après plusieurs approches, il nous est apparu logique de prolonger l'effort entrepris sur la rue Haute, une enveloppe financière complémentaire de 2000€ a été débloquée à cet effet.

Pour que la dissimulation des très nombreux câ-

bles aériens soit possible, il a fallu cheminer par endroit sur certaines façades, le plus souvent sous toiture afin d'en augmenter la discrétion. A cette occasion, nous remercions tous les propriétaires concernés. Ayant bien compris notre démarche profitable à la collectivité, ils ont donné bien volontiers leur autorisation. Nous avons

seulement à déplorer le refus d'un riverain, empêchant de ce fait la dépose d'un support bois rue Haute, devant sa maison, et par conséquent, la dissimulation de la partie du réseau issue de ce poteau jusqu'au château. La

maison de ce propriétaire ayant également une façade sur la rue Droite, cela a rendu également impossible la dépose d'une potence et de tous les câbles associés. Nous espérons le déblocage de cette situation pour que nous puissions mener à son terme cette opération qui contribue à l'amélioration progressive de l'esthétique du bourg.

